

XIX^e Colloque CORFEM
pour les professeurs et formateurs
chargés de la formation
des enseignants de mathématiques du second degré
IUFM de l'Université de Franche-Comté
Site de Besançon
14 & 15 juin 2012

***Thème 1:** Nouveaux savoirs et nouveaux dispositifs dans l'enseignement secondaire. Quels effets sur l'enseignement des mathématiques ?*

***Thème 2:** La formation et le concours de recrutement des étudiant(e)s qui se destinent au métier de professeur de mathématiques. Premiers bilans*

Appel à contribution

Présentation générale du colloque

Ce colloque est organisé par :

- **la CORFEM** (COMmission de REcherche sur la FORMation des ENseignants de MATHématiques) qui est une commission inter-IREM
- **l'IUFM de l'Université de Franche-Comté**, école interne de l'Université de Besançon, avec le soutien de l'IREM de Besançon.

Ce colloque est ouvert à tous les acteurs impliqués la formation initiale des professeurs de mathématiques de collège et de lycée : formateurs IUFM de mathématiques, permanents ou associés ; formateurs IREM ; inspecteurs pédagogiques régionaux ; conseillers pédagogiques ; chercheurs ; enseignants de l'université.

Ce colloque a pour objectifs :

- d'accompagner la formation des formateurs d'enseignants de mathématiques ;
- de suivre les évolutions de cette formation et de faire part de son point de vue ;
- d'échanger, de mutualiser et d'élaborer un ensemble de ressources pour la formation des enseignants de mathématiques ;
- de permettre la coordination de différents travaux de recherche sur la formation et sur les pratiques des enseignants de mathématiques.

Cette année, le colloque portera sur les deux thèmes suivants :

Thème 1 : *Nouveaux savoirs et nouveaux dispositifs dans l'enseignement secondaire. Quels effets sur l'enseignement des mathématiques ?*

Depuis quelques années des réformes se succèdent visant à modifier les contenus et les formes de l'enseignement. Ainsi, on peut tout d'abord noter des modifications dans les thèmes mathématiques enseignés avec l'introduction des probabilités au collège, de la statistique inférentielle au lycée, de l'algorithmique, de l'informatique au lycée... et la disparition ou l'appauvrissement de certains thèmes comme géométrie au lycée qui devient essentiellement analytique.

De nouveaux dispositifs d'aide à l'étude ont été créés prenant place à côté des séances de classe traditionnelles : aide personnalisée, suivi individualisé, enseignement « Méthodes et pratiques scientifiques ». Enfin, dans la classe, on peut noter l'introduction de la démarche d'investigation comme démarche commune aux sciences et aux mathématiques, la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences et l'évaluation par compétences au collège. Ces changements, qui se succèdent assez vite, sont certainement le reflet de changements plus profonds concernant le métier d'enseignant. Nous souhaitons notamment traiter les questions suivantes :

- Y-a-t'il une transformation en profondeur de l'enseignement des mathématiques ? Quelle forme revêt-elle dans les établissements scolaires pour les professeurs ?
- A quelles contraintes et difficultés sont soumis les enseignants pour transmettre les nouveaux savoirs ou pour faire vivre les nouveaux dispositifs ?
- Quelles répercussions sur le travail personnel des élèves ?
- Quels effets les nouveaux dispositifs d'évaluation ont-ils sur l'évaluation traditionnelle ?

Thème 2 : *La formation et le concours de recrutement des étudiant(e)s qui se destinent au métier de professeur de mathématiques. Premiers bilans.*

Ce thème sera l'occasion de faire le point après deux années de la réforme dite de la « mastérisation ». Les ateliers permettront d'étudier des maquettes de master et/ou des dispositifs de formation et d'analyser comment s'articulent les différents axes de la formation : préparation au concours, enseignement du master et formation professionnelle. Les deux premières années de la mastérisation font apparaître une diminution très sensible du nombre d'étudiants se destinant à l'enseignement des mathématiques ainsi qu'une forte baisse du nombre de candidats au concours du CAPES. Cette tendance laisse entrevoir une possible crise du recrutement.

Parallèlement à ce constat, le nouveau concours du CAPES a introduit de nouvelles modalités au sein des épreuves écrites et surtout orales (épreuve d'oral 1, épreuve sur dossier, épreuve « agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable », introduction des TICE, du C2I2E).

Enfin la formation des professeurs stagiaires a été fortement réduite et pose encore de nombreux problèmes à tous les niveaux. Nous souhaitons étudier comment ces transformations influencent les contenus de la formation.

Cadre général de l'appel à contributions

Durant ce colloque, il est prévu trois types d'interventions :

Des communications : d'une durée de 45 min, comprenant un débat de 15 minutes pour présenter des dispositifs de formation ou des ressources.

Des conférences : d'une durée de 1h 30 comprenant un débat de 20 minutes pour présenter des travaux de recherche sur un des deux thèmes retenus. Chaque intervenant veillera à montrer des liens avec la formation ou les pratiques enseignantes.

Des ateliers : d'une durée de 1h 30 permettant aux participants de répondre à un questionnaire en lien avec l'un des deux thèmes, et ayant pour finalité de produire des outils pour la formation des stagiaires.

Dates à respecter

Le colloque se déroulera sur le site de l'IUFM de Besançon (Fort Griffon).

Des propositions d'atelier ou de communications peuvent être envoyées **avant le 30 avril 2012** à l'adresse :

sylvie.coppe@univ-lyon2.fr

Les auteurs seront informés, mi-mai 2012, de la suite donnée à leur proposition.

Il est demandé de faire parvenir aux organisateurs au plus tard une semaine avant les journées, le texte des ateliers (maximum 15 pages pour un atelier ; 20 pages pour une communication). Les textes pourront, à la demande du comité d'organisation, être complétés ou retravaillés après le colloque en vue d'être publiés dans des actes (en particulier pour joindre les apports des ateliers).

Modalités de réponse à l'appel à contributions d'ateliers

Les propositions de contribution figureront dans le livret de présentation sous la forme d'un résumé de 15 lignes au maximum. Elles doivent comporter :

- le titre de l'atelier ;
- les noms et prénoms de chaque contributeur, leur rattachement institutionnel et l'adresse courriel du responsable ;
- un résumé du thème traité qui précise les questions étudiées, leur lien avec l'un des deux thèmes, les références bibliographiques, et les modalités de fonctionnement.

Vous pouvez consulter le site de la CORFEM :

<http://www.univ-irem.fr/spip.php?rubrique13>

et le site du colloque

http://www.fcomte.iufm.fr/recherche_seminaires.html

Comité de programme du colloque

Aurélie Chesnais, IUFM de l'académie de Montpellier, Université Montpellier 2
Sylvie Coppé, IUFM de l'Académie de Lyon, Université Lyon 1 Responsable de la CORFEM
Lalina Coulange, IUFM l'Académie de Bordeaux, Université Bordeaux 4
Michèle Gandit, IUFM de l'Académie de Grenoble, Université J. Fourier
Brigitte Grugeon-Allys, IUFM de l'Académie d'Amiens, Université de Picardie Jules Verne
Marc Guignard, IUFM de l'Académie de Créteil, Université de Paris Est, Créteil
Philippe Le Borgne, IUFM de l'Université de Franche-Comté, Université de Franche Comté
Marie-Christine Levi, IUFM de l'Académie de Versailles, Université de Cergy Pontoise
Didier Missenard, IUFM de l'Académie de Versailles, Université de Cergy Pontoise
Dominique Poiret IUFM Centre Val de Loire, Université d'Orléans
Michel Poncy, IUFM de l'Académie de Lyon, Université Lyon 1

Contacts pour le colloque
Philippe Le Borgne
philippe.leborgne@univ-fcomte.fr
ou

Sylvie Coppé
sylvie.coppe@univ-lyon2.fr